



Direction de la Solidarité
et de la Cohésion Sociale
Service de la Petite Enfance

Tél. : 03.20.02.49.32
Fax : 03.20.66.58.35

DECISION

DEC/2024/PE/155

Le Maire de la Ville de Hem,

Vu l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération DEL/2020/DG/4 du Conseil Municipal de Hem en date du 23 mai 2020, portant délégation d'attribution dudit Conseil à Monsieur le Maire,

Vu la proposition de l'association Centre Nascita Montessori du Nord, représentée par Odile ANOT et Caroline VANHILLE, concernant une convention pour la projection du film « Une éducation pour la vie », suivi d'un échange auprès des assistant(e)s maternel(le)s, au Cinéma « Le Foyer », situé au 3, rue des Bersaults à Bousbecque.

DECIDE

ARTICLE 1 : Il est passé avec Le Centre Nascita Montessori du Nord, situé au 82, rue de Seclin - 59175 Vendeville, une convention pour une projection du film « Une éducation pour la vie » suivi d'un échange à l'occasion de la Journée nationale des assistant(e)s maternel(le)s, le :

- Samedi 23 novembre 2024, de 9h à 12h.

ARTICLE 2 : Le coût de la prestation s'élève à 25,88€ TTC (vingt-cinq euros et quatre-vingt-huit centimes).

En raison de la crise sanitaire et d'annonces gouvernementales, le prestataire sera payé uniquement sur intervention faite et la convention pourra être annulée sans frais

ARTICLE 3 : Les dépenses seront imputées sur les crédits ouverts au budget de l'exercice en cours.

ARTICLE 4 : Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le Receveur Principal de Villeneuve d'Ascq sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.



Fait à Hem le

20 JUIL. 2024

Francis VERCAMER
Maire de Hem
Vice-président de la MEL

